



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement, de l'aménagement et des transports**

**Direction des routes d'Île-de-France**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

*Paris, le 12/08/2021*

### **Travaux de déconstruction du pont Marcel Cachin à Trappes Déviation de la RN10 du mardi 17 août au soir au jeudi 19 août matin**

**Cet été, la Direction des routes d'Île-de-France va procéder à la déconstruction du pont Marcel Cachin situé au-dessus de la RN10, à proximité directe de l'Hôtel de Ville. Il est remplacé pendant la durée des travaux par un pont provisoire à proximité et mis en service depuis le 23 juillet 2021.**

L'opération de déconstruction se déroulera du mardi 17 août à 22h au jeudi 19 août au matin, et nécessitera une fermeture d'une portion de la RN10 et une portion de la RD36. Pour maintenir la continuité des déplacements, des déviations seront mises en place :

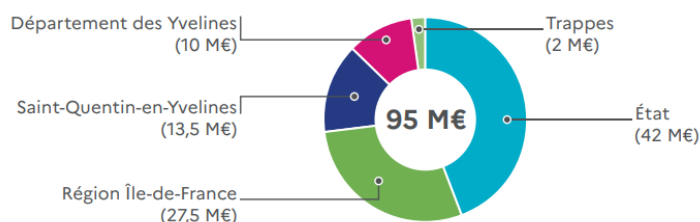
- Par la RD912 pour les usagers en provenance de Paris ;
- Par la RD58 pour les usagers en direction de Paris.

Pour assurer la sécurité de tous à proximité du chantier, des fermetures locales sont mises en place le temps de l'opération. Ces fermetures concernent les voiries suivantes : rue Casanova, impasse Grimaud, rue Alfred Costes et rue de la République.

Des mesures de réduction des nuisances sonores et d'émission de poussière sont également prises afin de limiter la gêne des riverains.

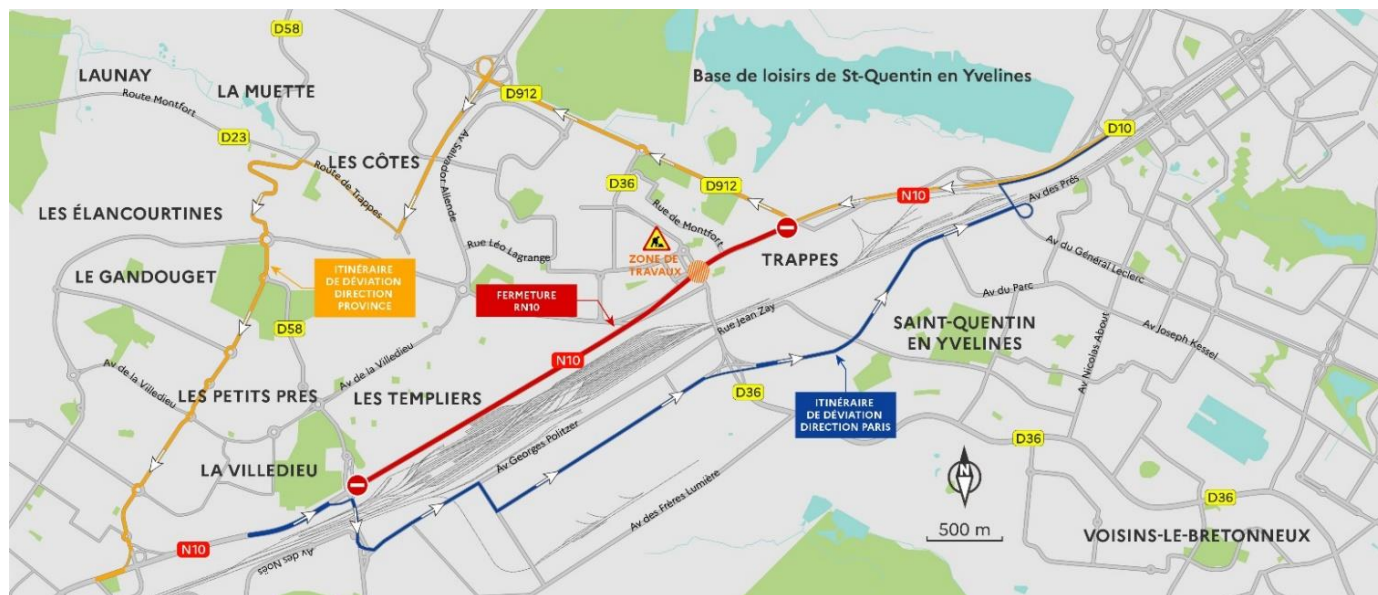
Afin de limiter autant que possible la gêne pour les usagers, la durée des travaux a été optimisée et ces derniers se déroulent en période estivale, lors de la baisse du trafic du mois d'août.

L'opération de requalification de la RN10 sur Trappes, inscrite au contrat de plan Etat-Région, est financée par l'État, la Région Île-de-France, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, le Département des Yvelines et la commune de Trappes. Elle représente un investissement global de 95 M€.



**Consciente des désagréments que peuvent occasionner ces travaux, la DiRIF met tout en œuvre pour les minimiser et vous remercie de votre compréhension.**

## Plan de circulation pendant les travaux du 17 au 19 août



### Rappel du projet de requalification de la RN10 à Trappes

La RN10, axe routier majeur des Yvelines, traverse la ville de Trappes et crée une séparation entre les quartiers d'habitation situés au nord et les quartiers où sont implantés le centre-ville, les équipements publics et la gare, au sud. Afin de résorber cette coupure urbaine, et d'améliorer les conditions de circulation sur la RN10, la Direction des routes d'Île-de-France mène une opération de requalification de la RN10, conjointement au programme de rénovation urbaine de la ville de Trappes.

### Rappel des objectifs

- Restaurer la continuité urbaine entre le Nord et le Sud de Trappes
- Améliorer le cadre de vie des habitants de Trappes en réduisant les nuisances provoquées par la circulation
- Fluidifier la circulation sur l'axe RN10 et améliorer l'accessibilité des entrées et sorties de la ville de Trappes
- Sécuriser les carrefours RD912-RN10 et RD23-RN10 pour l'ensemble des usagers de la voirie

### Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,  
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



5, rue Leblanc  
75911 Paris Cedex 15